

LA VALORISATION DU LIBAN
PLANS ET PROGRAMMES

VII

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR HUMAIN

**POUR
LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS**

PAR
MAURICE GEMAYEL

BEYROUTH
1958

للتنشيط والأبحاث

Documentation & Research

DU MÊME AUTEUR

DANS LA SERIE :

La Valorisation du Liban
PLANS ET PROGRAMMES

DEJA PARUS :

- TOME I — La Planification Intégrale des Eaux du Liban.
— La Planification Intégrale des Eaux du Liban • Les Eaux de Beyrouth-
(Projet Albert Naccache)
- TOME III — Extrait de la Planification du Commerce • Le Centre Permanent des
Relations Commerciales Internationales.
- TOME V — Extrait de la Planification du Crédit
Le Public et les Banques
- TOME VI — Extrait de la Planification des Communications et des Transports.
a) Le Tunnel : Beyrouth-Bekaa.
b) L'Aménagement Planifié du Fleuve de Beyrouth.
c) La solution du Problème du Transport en Commun Urbain.
- TOME VII — Extrait de la Planification du Facteur Humain.
a) Les principes de l'équilibrage du potentiel humain aux besoins
économiques du pays,
b) Pour la Création du Citoyen Libanais.
- TOME VIII — Extrait de la Réorganisation de l'Administration.
a) Tel Peuple tel Gouvernement,
Tel Gouvernement tel Peuple.
b) L'Organisation de la Nation,
Réforme de base de l'Etat.
c) La Technique de la Fonction Publique.
d) La Propagande
- TOME IX — Extrait d'une Solidarité de l'Orient Arabe.

Partie Ouest-Est par le Sud Liban

Le Complexe Planifié : Golfe Persique
Méditerranée : Route - Rail - Pipes lines - Eaux - Natural gaz -
Pétrole. — Liban - Syrie - Jordanie - Arabie Séoudite.

A PARAÎTRE :

- TOME II — La Planification de la Production (1 — Agriculture; 2 — Industrie).
- TOME III — La Planification du Commerce.
- TOME IV — La Planification du Tourisme, de la Villégiature et de l'Urbanisme.
- TOME V — La Planification du Crédit.
- TOME VI — La Planification des Communications et des Transports.
- TOME VII — La Planification du Facteur Humain.
- TOME VIII — La Réorganisation de l'Administration
(Conséquence de la Planification des différents secteurs de
l'activité nationale).
- TOME IX — Plan d'une solidarité économique de l'Orient Arabe.

POUR LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS
LA VALORISATION DU LIBAN
PLANS ET PROGRAMMES

VII

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR HUMAIN

POUR
LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS

PAR
MAURICE GEMAYEL

BEYROUTH
1958

للتنوير والأبحاث

Documentation & Research

LA VALÉRIATION DU LIBAN
PLANS ET PROGRAMMES

VII

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR HUMAIN

POUR

LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS

PAR

MAURICE GEMAYEL



للتنشيق والأبحاث

Documentation & Research

POUR LA CREATION DU CITOYEN LIBANAIS

En Suisse, Français, Allemands, Italiens, Romands, donnent naissance à des Français, à des Allemands, à des Italiens, à des Romands ; mais, par une éducation adéquate, ils en forgent des citoyens Suisses.

Les Libanais donnent naissance à des Libanais ; mais, par le jeu d'œillères confessionnelles ou de rivalités régionales, ils n'en font que des maronites, des sunnites, des grecs-orthodoxes, des chiïtes, des druzes, des protestants, etc...

Partant de la multiplicité, les Suisses grâce à une sagesse et à une maturité politiques séculaires, atteignent à l'unité ; tout au contraire, les Libanais s'installent dans leur hétérogénéité.

Il y a là un problème sur lequel la nation a constamment buté ; nous allons tâcher d'en étudier les différents aspects et lui trouver peut-être certaines solutions valables.

J'en avais déjà esquissé les grandes lignes dans une interview parue dans la Revue du Liban (8 Mars 1958) ; elle pourrait servir d'introduction à cette causerie due à l'initiative du R.P. HAKIM dont la perspicacité avait prévu les douloureux événements que nous venons de vivre.

Nous nous trouvons, en effet, à l'un de ces dangereux tournants de notre histoire où toutes les valeurs acquises se trouvent remises en cause.

«Forger un citoyen libanais», clef de voûte de notre existence même, aurait dû constituer, malgré les difficultés de la tâche, la préoccupation première de nos dirigeants ; dès la première minute de notre indépendance, c'est par là que nous aurions dû inaugurer notre activité politique.

Ainsi aurions-nous fait l'économie de pas mal de troubles, de ruines et de sang innocent versé, dont la responsabilité incombe à nos dirigeants successifs s'abandonnant à l'euphorie due au départ du tuteur étranger.

Il nous faut donc rechercher les conditions de création d'une citoyenneté libanaise réelle ; mais pour les déceler, encore faut-il que nous sachions de quoi nous sommes faits, que nous cernions d'aussi près que possible les causes respectives de nos ressemblances et de nos différences.

Dégager les causes profondes du caractère fragile et instable de ce qu'on appelle actuellement la citoyenneté libanaise ; poser ensuite les conditions de la création d'une citoyenneté libanaise réelle : voilà l'objet de cette causerie.

Les Causes profondes

Les causes profondes peuvent être groupées en trois séries qui forment entre elles un ensemble dont les éléments réagissent les uns sur

للتنسيق والابحاث
3

les autres, constituant tantôt des motifs, tantôt des facteurs d'aggravation, suivant un processus de déclenchement en chaîne ou d'enroulements en cercles vicieux.

— La première de ces séries est constituée par ce qu'on appellera : « les traits dominants du fond de l'âme ».

— La seconde par l'exploitation des antagonismes confessionnels.

— La troisième enfin par le self-défense des bénéficiaires de l'état de fait qui est la résultante des deux premières séries de causes.

*
**

Mais avant d'aborder le plan strictement libanais, il convient d'indiquer les considérations générales qui, sur ce plan même, nous serviront de directives.

Plusieurs doctrines ont tenté d'expliquer la formation de l'humanité et certes, pour le sujet qui nous occupe, il eut été d'un grand intérêt de pouvoir les passer en revue, chacune d'elles éclairant d'une façon particulière les multiples faces de ce problème complexe et nuancé.

Mais, vu le temps dont nous disposons, il est malheureusement hors de question d'en faire une étude même sommaire. Nous devons donc nous cantonner dans une sorte de thèse-synthèse, laissant le soin à notre auditoire ainsi orienté de compléter par lui-même son information en méditant sur les grandes lignes d'un exposé forcément succinct, et d'en tirer les conséquences.

Reprenant la doctrine éonienne de la philosophie antique, Mr. Walter Schubart, dans son ouvrage magistral, « L'Europe et l'Âme de l'Orient », enseigne que le fond de l'âme des individus et des collectivités qu'ils constituent est façonné à travers les âges par deux facteurs :

— **Un facteur stable**, à savoir l'ensemble des éléments géographiques, climatériques, cosmiques, telluriques et magnétiques du territoire dans lequel ils vivent et qu'on appelle l'esprit du lieu (*genius loci*) ou l'esprit du paysage.

— **Un facteur variable**, qui est le principe spirituel qu'on appelle éon et qui se manifeste, au cours du processus rythmique des différentes époques de l'Histoire, par des prototypes différents qui se succèdent.

Le jeu convergent et divergent de ces deux principes, le principe spirituel (éon) et le principe physique (lieu ou paysage) ainsi que les actions et réactions successives ou simultanées par lesquelles se manifestent les relations entre ces deux principes, de même que les combats que se livrent entre eux les prototypes successifs du principe spirituel, tout cela façonne les cultures et préside au destin des civilisations.

De cette loi générale découlent les probabilités suivantes :

1. Lorsque les traits nationaux constants issus de « l'esprit du

paysage » s'accordent avec les caractéristiques essentielles d'un prototype éonien, un peuple atteint le sommet de sa culture.

2. Les traits nationaux peuvent donc acquérir, dans le complexe spirituel d'un peuple, une place prépondérante ; mais, par contre, d'autres caractéristiques peuvent les atténuer à tel point qu'ils paraîtront inexistantes.
3. Lorsque l'esprit du paysage s'harmonise avec l'esprit de l'époque, tous deux s'attirent mutuellement et leur action s'en trouvera renforcée.
4. Si au contraire, leurs influences respectives s'avèrent inégales, l'antagonisme qui en résultera précipitera les hommes dans des convulsions et des conflits graves.

A toutes ces considérations une conclusion s'impose, et Schubart n'a pas manqué de la souligner ; « le destin de l'éon, écrit-il, est lié de la façon la plus intime au caractère du paysage ; de là découle cette règle constante : chaque époque trouve des régions prédisposées qui s'accordent avec ses principes fondamentaux ».

Pour comprendre donc à n'importe quel moment de son Histoire un peuple, une nation, un pays, il est indispensable de les situer dans leur cadre géographique et leur époque spirituelle, c'est-à-dire par rapport au prototype dominant à ce moment-là sur la région dont ils font partie.

Nous sommes ainsi amenés à nous demander quels sont ces prototypes éoniens dont la succession commande une culture, et quels sont par ailleurs les caractéristiques constantes émanant de l'esprit du paysage ?



a. Les prototypes de l'âme

La vie spirituelle de l'Univers se déroule en une suite rythmique, les prototypes de l'éon — prototypes de l'âme — cherchant, par une alternance incessante, à s'incarner dans les générations qui se succèdent sur la terre.

L'épanouissement d'un prototype et la lutte qu'il doit mener, d'abord contre celui qui l'a précédé afin d'arriver à se substituer à lui, ensuite contre celui qui lui succèdera avant d'être à son tour vaincu par ce dernier, donnent son rythme à l'histoire de la culture.

Quatre prototypes se succèdent qui produisent en alternant :

1. L'HOMME HARMONIEUX
2. L'HOMME ASCETIQUE
3. L'HOMME HEROIQUE
4. Et enfin L'HOMME MESSIANIQUE

Nous allons les esquisser rapidement.

للتوثيق والبحوث
5

1. L'HOMME HARMONIEUX : Pour lui, l'univers est le Cosmos ou tout est harmonie; il doit être admiré et aimé de l'homme et non dirigé et façonné par lui. Cette conception implique la paix statique; le monde a atteint son but. Tel était le sentiment des Grecs d'Homère, des Chinois de Kung-Tsé et des Chrétiens des temps gothiques.

2. L'HOMME ASCETIQUE : Pour celui-ci l'existence est subie comme un égarement auquel il tente d'échapper en se réfugiant dans le tréfonds mystique des choses. Il quitte le monde sans désir et sans espoir de l'améliorer.

Sa caractéristique est le renoncement au monde, attitude éminemment statique.

3. L'HOMME HEROIQUE : Contrairement aux deux prototypes précédents celui-ci veut que le monde soit différent de ce qu'il est ; cette volonté de façonner le monde et de le dominer exige la tension de toutes ses énergies.

Adoptant une attitude essentiellement dynamique, de combat et parfois de révolte, il veut asservir la Terre ; les exemples les plus pertinents de ce prototype sont les collectivités qui, s'éloignant de la divinité, s'attachent à la matière ou qui, bien que théistes ou théocratiques, pratiquent une politique de force et de puissance.

Au cours de l'Histoire, on relève plusieurs manifestations de l'Esprit prométhéen ; pour n'en citer que l'une des plus récentes, rappelons l'attitude de l'Occident se déchristianisant depuis la Renaissance et plus spécialement depuis le XVIIIème siècle, mené exclusivement par l'esprit de conquête et de domination.

Mais nous voici aujourd'hui à l'aube d'une ère nouvelle, commandée par un nouveau prototype qui monte :

4. L'HOMME MESSIANIQUE : L'homme de cette époque où nous nous engageons se sent appelé à instaurer sur terre un ordre supérieur d'un universalisme humanitaire lequel voudrait assurer, au bénéfice de tous indistinctement, individus ou collectivités, forts ou faibles, riches ou pauvres, la mise en commun des richesses naturelles et des conquêtes de la science.

Vers cette tâche, l'homme messianique part de l'idée du tout et cherche à y ramener le monde divisé qui l'entoure ; il a la nostalgie de l'Universel et veut le réaliser.

Nous verrons quels sont, par rapport à l'avenir du Liban, les conditions d'une ère dominée par ce prototype et où le rayonnement n'appartient plus à la force matérielle mais bien aux valeurs spirituelles.

Nous avons suivi les quatre prototypes de l'éon : tels sont les facteurs changeants qui contribuent à façonner l'homme dans le temps et l'espace suivant un rythme s'étendant sur des siècles.

Mais l'on constate que certaines collectivités travaillées par le même prototype ne s'identifient cependant pas entièrement à lui ; à côté d'un aspect commun, général à un même prototype, il existe suivant tel pays, tel territoire ou tel autre des différences nationales ; il y a des caractères nationaux très marqués qui reflètent l'âme d'un peuple et survivent par delà et malgré l'évolution du rythme éonien et le changement des prototypes successifs : ce sont des facteurs constants, stables qui, dans la vie des collectivités, agissent parallèlement aux facteurs changeants et variables.

Quels sont donc ces facteurs constants et stables ?

b. l'esprit du lieu ou du paysage

C'est l'ensemble des conditions géographiques, climatiques, cosmiques, telluriques, magnétiques, ou toutes autres conditions naturelles ou physiques propres à un territoire ou à un groupe de territoires déterminées et que l'on a appelé « esprit du lieu » ou « esprit du paysage ».

Pour faire ressortir l'influence capitale de ce facteur dans la formation des peuples, de même que ses réactions sur le facteur spirituel ou éonien que nous venons d'analyser, nous empruntons à l'ouvrage précité de Schubart les extraits suivants :

Le sol et le climat travaillent de concert avec les prototypes éoniens pour façonner l'homme. Ils impriment à la physionomie les traits qui distinguent les races et les peuples.

C'est l'esprit du paysage qui fait les particularités nationales constantes. Dans les plaines infinies et sauvages, l'homme prend conscience de sa faiblesse et de son isolement et cherche un appui auprès de la divinité. Ainsi naissent les religions.

Les steppes de la Russie et de la Chine, les plaines de l'Inde, les déserts de Syrie et d'Arabie ont agi d'une façon capitale sur le destin religieux de l'humanité.

La montagne crée un type d'homme tout différent. Elle favorise l'indépendance, mais également l'égoïsme et la tendance au particularisme local. Elle crée un danger de morcellement .

Nous voyons encore une ligne de démarcation très nette, dont l'existence ne peut-être expliquée par les lois du sang, séparer le Nord du Sud et diviser la plupart des pays du monde.

L'Amérique offre, à tous ces points de vue, un exemple typique de la magie de l'espace et de l'emprise de la terre sur l'âme. Le sol américain sur lequel ont afflué les races les plus diverses possède le pouvoir de produire, avec le mélange des sangs, un type nouveau qui se distingue nettement des peuples dont il tire son origine.

Autre exemple pertinent : les Juifs, qui se développent très différemment suivant les pays qui les héberge. « La sombre mystique du Chassidisme ne pouvait fleurir que sur une terre orientale alors que le

système de Spinoza, limpide comme le cristal, n'aurait jamais pu y prendre naissance ».

Les forces du sol sont plus anciennes et plus puissantes que les forces du sang ; il faut des millions d'années pour les modifier. Au contraire et comme toute chose vivante, les forces du sang sont soumises à la loi d'usure.

«Le milieu géographique hâte l'assimilation, l'hérédité la retarde. C'est invariablement l'histoire jetée dans le creuset de la géographie, mais enfin de compte c'est toujours celle-ci qui l'emporte». (I)

Les peuples et les races ne sont pas des entités qui existent dès l'origine ; ils sont bien plutôt issus de groupements façonnés par l'esprit du paysage. Des races étrangères les unes aux autres finissent, en vivant sur le même sol, par se confondre, alors que des races apparentées les unes aux autres deviennent de plus en plus dissemblables si elles vivent sur des sols différents, tels par exemple les Hindous et les Germains.

Mais ces caractères nationaux particuliers soumis à l'influence du sol se manifestent à des degrés différents suivant le prototype éonien qui les affronte.

De même, la façon dont l'homme subit l'influence du paysage — qu'il se confie à ses forces ou qu'il s'en détache — appartient au caractère d'une époque. Voilà pourquoi l'intensité de l'action exercée par les traits nationaux constants est elle-même également variable.

Le destin de l'éon est donc lié de la façon la plus intime à l'esprit du paysage ; chaque époque trouve des régions prédisposées à s'accorder particulièrement avec ses principes fondamentaux, mais l'alternance même de ces principes exclut la formation de caractères nationaux absolument immuables.

Ces jalons étant posés, voyons maintenant quels sont les traits dominants du fond d'âme des collectivités composant le peuple libanais.



(1) Les traits du fond d'âme.

Le premier phénomène qui s'impose à l'esprit est que, par sa position géographique, notre pays constitue un carrefour emprunté par la plupart des migrations de peuples qu'elles soient venues du Sud ou du Nord, d'Orient ou d'Occident, — chacun de ces peuples représentant déjà lui-même la résultante de la combinaison d'un prototype déterminé d'éon et de l'influence, sur ce prototype, de l'esprit propre à son pays d'origine.

Et comme nous venons de le voir, cette résultante se traduit par un type humain déterminé ayant ses caractéristiques tant au physique que dans le domaine d'une civilisation propre (culture, religion etc...)

C'est ainsi que les habitants actuels du Liban constituent des «échantillons» de différentes civilisations, la différence provenant elle-même de la diversité des types originaux venus, tout au long de l'His-

(1) A. SIEGFRIED, Tableau des Etas-Unis (1954), Paris, Armand Colin, 1954, p. 39

toire, se juxtaposer dans ce territoire ou s'y superposer suivant que les migrations étaient concomitantes ou successives.

Cela étant, étudions maintenant l'influence de l'esprit du lieu, du milieu «Liban», sur ces types migrants de souches diverses.

Mais au préalable, il convient de souligner ici ce que nous venons d'indiquer à savoir :

— qu'à plus ou moins longue échéance, le territoire, le milieu finit presque toujours par assimiler l'immigré ; n'a-t-on pas vu, dans l'Histoire des peuples, le conquérant conquis presque toujours par sa conquête ?

— que le rythme, c'est-à-dire la plus ou moins grande rapidité, de cette assimilation est fonction de trois facteurs :

a) la résistance plus ou moins forte du particularisme de la souche immigrée.

b) la capacité plus ou moins grande d'assimilation du milieu où elle a immigré.

c) la durée de son séjour dans ce milieu.

Dans le cas du Liban, que nous révèle l'application des principes ci-haut dégagés ?

Il suffit d'observer une carte pour constater que le Liban, dans ses frontières actuelles, composé de deux chaînes de montagnes, séparées par une dépression médiane, encadré à l'Ouest par une étroite bande côtière, constitue une entité géographique propre et caractérisée, nettement distincte des régions qui l'entourent.

En effet, le tracé de ses frontières Nord-Est et Sud épouse de façon évidente les séparations naturelles constituées au Nord par le Nahr-el-Kébir et la trouée de Homs, au Sud par les derniers contreforts du Liban avec la passe de Marjayoun et à l'Est par la crête de l'Anti-Liban.

La carte de pluviosité du Moyen-Orient révèle également que, dans les Proche et Moyen-Orient, le seul territoire recevant une quantité de pluie appréciable se trouve inclus dans les frontières du Liban alors que les autres territoires de cette région ne reçoivent que des moyennes dites désertiques ; aussi bien a-t-on appelé le Liban « le Château d'eau du Levant ».

Ajoutons, en outre, que le courant chaud, le courant froid et l'axe magnétique de la terre se croisent au Liban.

Le Liban forme donc, de toute évidence, une région naturelle propre, une entité distincte : à cet égard, on constate couramment qu'aus-sitôt franchies nos frontières, l'on se trouve dans une autre nature et un autre climat, sur un autre sol ; on se rend parfaitement compte qu'on n'a pas seulement franchi une ligne imaginaire, mais qu'on a quitté une région déterminée pour une autre qui s'en distingue nettement.

Cet ensemble de facteurs naturels propres au Liban crée un faisceau de liens entre ce territoire et ses habitants, avec d'autant plus de rapidité, de cohésion et d'efficacité que le milieu, agréable et tempéré, est réceptif au plus haut point.

C'est ce qui fait du territoire libanais un véritable creuset ; l'ensemble des conditions naturelles prérappelées constitue un facteur de fusion et d'unification des éléments de souches différentes qui le peuplent.

Mais à l'intérieur même de ce territoire, le compartimentage de ses différentes régions produit des particularismes locaux ; cette particularisation vient mitiger la fusion des différents types humains habitant le territoire en ajoutant au fond d'âme qu'il a façonné tel ou tel particularisme régional propre à telle ou telle région du Liban.

C'est ainsi que pour un même fond d'âme libanais, on peut distinguer grâce à des particularités propres à la région qu'il habite, le libanais du Nord d'avec celui du Sud, et celui-ci ou celui-là d'avec le libanais de la Békaa ou de tel ou tel point de la côte.

Placées dans ce milieu, les différentes vagues qui se sont installées au Liban ont donné lieu à l'un ou l'autre des phénomènes suivants :

— assimilation

— ou stratification

suivant la date à laquelle remonte leur arrivée d'une part, leur résistance à l'intégration de seconde part, et la région libanaise spéciale dans laquelle elles se sont installées de troisième part.

En effet, il n'est pas sans intérêt de souligner que vis-à-vis de certains immigrés déterminés, certaines régions également déterminées présentent des facilités d'assimilation qu'on ne retrouve pas à l'égard des mêmes individus dans d'autres régions.

Il ne faut cependant pas s'arrêter exclusivement à ce phénomène de l'intégration de l'individu par le milieu ; il y aurait là une vue incomplète et donc inexacte des conditions de formation de la population actuelle du Liban.

En fait, cette intégration milieu-individu se double d'une autre, beaucoup plus complexe, plus capricieuse et plus longue, se traduisant par une interpénétration de divers types humains entre eux dans une même région de ce territoire.

Il s'ensuit qu'à l'intérieur d'un même individu, on observe un étagement de moeurs, de conceptions, de complexes héréditaires, d'habitudes, et de traditions correspondant à des âges différents, ce qui fait que ce même individu réagit de façon totalement différente suivant qu'il se trouve en présence de tel ou tel problème individuel, social, religieux ou culturel.

Ainsi, un individu pourrait réagir en harmonie avec d'autres souches de la population vis-à-vis, d'une question X ce qui crée

entre lui et cette souche un comportement solidaire, alors qu'en présence d'une question Y, ce même individu fait montre d'une réaction farouchement contraire à celle de cette même souche, ce qui crée entre lui et elle, quant à ce point, un antagonisme désagréant.

Alliance solidaire d'une part, antagonisme désagréant d'autre part, tels sont les deux pôles autour desquels gravite le comportement des collectivités libanaises à propos de la plupart, voire de la presque totalité des questions, — non pas à des siècles d'intervalle, mais presque au même moment. Ainsi, au cours des derniers événements, a-t-on vu le miracle d'une insurrection armée se transformant d'un instant à l'autre en embrassades générales, parce qu'au lieu de considérer les points qui les séparent (antagonismes religieux et politique), les deux adversaires ont, à tel moment, regardé un même point qui les unit, à savoir la convergence de leurs propres intérêts décaféés des intérêts d'autrui.

En d'autres termes, la convergence s'est immédiatement manifestée dans les faits dès que les deux parties se sont aperçus que leurs divergences provenaient de ce qu'ils se battaient, les uns et les autres, pour le Roi de Prusse.



(2) Exploitation des diversités confessionnelles

L'exemple que nous venons de citer, n'est malheureusement que le résumé d'une longue liste qui forme la trame même de notre histoire, et plus particulièrement depuis 1840.

«Se battre pour le Roi de Prusse,» ; en effet, on peut affirmer grosso modo que les diverses collectivités qui constituent le peuple libanais n'ont fait que cela depuis un siècle et quart.

Dans une conférence faite au Cénacle Libanais, le 15 Décembre 1952 (1), j'avais montré le processus véritablement diabolique monté et poursuivi par les bénéficiaires de cette entreprise de destruction, qu'ils soient libanais ou étrangers, afin de disloquer le Liban.

Ce pays qui, depuis Fakhreddine II, constituait une entité nationale propre, une véritable patrie où ne se posait même pas une question de discrimination raciale ou confessionnelle — qui se trouvait être, à cet égard, en avance sur plusieurs nations européennes encore en gestation —, a fait l'objet d'une compétition internationale entre l'Empire Ottoman et l'Egypte, d'une part, les Puissances Européennes soutenant l'un ou l'autre compétiteur d'autre part, tous agissant en vue de leurs propres intérêts, non seulement totalement étrangers, mais éminemment contraires à ceux des collectivités qui composent le pays et à ses intérêts nationaux (2).

(1) Maurice Gemayel, "Tel peuple, Tel gouvernement", Beyrouth, 1953.

(2) Maurice Gemayel, "Al-Mou'âmarâ Al-Koubra" Beyrouth, Août 1958.

Tellement contraires qu'alors que l'intérêt de ces collectivités était et reste d'ailleurs de s'unir entre elles, d'estomper leurs divergences et de renforcer leurs convergences, les intérêts étrangers, c'est-à-dire extrinsèques, n'avaient pour but et n'ont eu pour effet que de désunir ces collectivités, de disloquer leur entité et de les anéantir en les insurgant les unes contre les autres.

Après notre exposé de la formation des éléments de la population libanaise, on devine facilement de quelle façon la dislocation du Liban a pu être entreprise et réitérée depuis un siècle et quart toutes les fois que des intérêts étrangers aux Libanais eux-mêmes l'exigeaient.

Les éléments divers qui, dans leur diversité, pouvaient constituer une source de richesse créatrice, on en a fait invariablement et à chaque fois, des éléments de dislocation en appuyant sur ce qu'ils portent en eux-mêmes de divergences : ainsi les diversités et les différences ont-elles été transformées en antagonismes.

Et de ces diversités, on était naturellement porté à exploiter la seule visible et la plus chatouilleuse, à savoir la diversité confessionnelle ; particulièrement sensible chez des collectivités attachées à leurs croyances religieuses respectives, cette corde travaillée à fond, a toujours commandé à toutes les divergences, à tel point que présentée comme le symbole d'un antagonisme généralisé, elle a obscurci et neutralisé — ne fût-ce que pour un temps — tous les facteurs de convergence.



(3) Self-defense

Dans l'étude des causes profondes du caractère instable de la citoyenneté libanaise telle qu'actuellement entendue, nous avons successivement exposé la matière bumaine sur laquelle doit porter le travail, et les méfaits de la façon dont cette matière a été traitée jusqu'à ce jour ; la situation dans laquelle nous nous débattons aujourd'hui n'est que la résultante de cette manière de travailler.

Cette situation est-elle définitive ?

Certainement pas.

Néanmoins, ce qui prolonge jusqu'à présent cet état de choses, ce sont les personnages qui y trouvent leur compte, ainsi que leurs alliés libanais ou étrangers.

Ces gens-là doivent évidemment se défendre et, pour ce faire, n'ont trouvé mieux que d'organiser l'appauvrissement systématique du pays d'une part, et d'autre part, de créer et maintenir un système gouvernemental et administratif vicié, tant à sa base que dans ses ramifications, et d'exploiter le pouvoir pour leurs fins propres dont la première est de barrer la route à l'unification des diverses collectivités composant le Liban.

Cela étant, on ne peut plus s'étonner de voir ce qu'on a vu si souvent : des ennemis héréditaires faire front commun dès qu'une tentative convergente entre les diverses collectivités pointe à l'horizon.

Au contraire, on doit s'étonner que malgré tous les coups de boutoir tant de l'intérieur que de l'extérieur, malgré le renforcement des divergences et les efforts d'en faire des antagonismes, le Liban soit encore debout ; nous y voyons, quant à nous, la preuve la plus pertinente de sa vitalité due à la vivacité et à l'efficacité exceptionnelles des forces convergentes latentes dans les collectivités qui le composent.



CONCLUSION

Directives

pour la création d'un véritable citoyen Libanais

Nous n'avons pas eu l'intention d'indiquer ici les solutions concrètes propres à chaque problème particulier ; l'étude de chacun de ces problèmes et de sa solution exigerait à elle seule une ou plusieurs causeries.

Dans un but d'orientation, notre propos est uniquement de fournir une sorte d'exposé de motifs en vue d'établir un plan de programme d'études — études devant asseoir un programme d'action pour forger le véritable citoyen libanais.

En présence des divergences et convergences qui viennent d'être exposées sur les tableaux que vous venez de voir (1), la création de ce citoyen libanais exige, au départ, l'application stricte du principe capital suivant : tant pour un problème que pour un groupe de problèmes, il est indispensable de prendre toujours les mesures appropriées afin d'affaiblir, d'atténuer les divergences et de renforcer les convergences : plus particulièrement pour le Liban, son avenir dépend de l'harmonisation des divers éléments qui le composent.

On se plaît à comparer ce pays à la Suisse ; on s'est cependant limité jusqu'à présent à l'aspect de la nature et à l'agrément du climat, — choses qui ne dépassent pas l'entendement d'un primate.

Le parallèle s'est ensuite étendu à la position géographique : comme la Suisse, le Liban est situé à un carrefour de routes mondiales. Enfin le rapprochement s'est encore élargi pour embrasser le libéralisme économique qui est la cause première de la prospérité de ces deux pays.

(1) voir tableaux, cartes et graphiques en annexe.

Mais il y a un autre élément de confrontation dont la valeur d'exemple est infiniment supérieure et utile, car il tient directement au fondement de la nation, à son existence même, — considération qui prime toutes les autres.

En effet, la Suisse est une « gestation du temps ». Née en 1291 par le groupement de trois régions montagneuses, elle n'achève sa croissance qu'en 1815 avec une confédération de cantons égaux et souverains.

Or, si nous jetons un coup d'œil sur le Liban nous remarquons un processus relevant du même principe : de petites féodalités se sont, au cours de l'Histoire agglomérées en dépit d'une présence étrangère suzeraine qui, suivant les époques et les régimes locaux, ralentissait ou paralysait l'unité en gestation.

Poursuivant la comparaison sous l'angle de la population, on peut également trouver des éléments frappants de similitude : apports successifs soit du fait d'émigrations, soit du fait de rassemblements par entente de féodaux entre eux.

Ceci a constitué, en fin de compte, — venant s'adjoindre à une large assise formée par la fraction d'origine nationale, — une mosaïque d'éléments disparates d'âges différents, d'évolutions particulières, d'idéologies et parfois même de races dissemblables.

Cet imbroglio, les Suisses l'on connu également, mais ils ont réussi à le transformer en une source de grande richesse, grâce à une compréhension profonde des caractéristiques propres à chacun de ces éléments et à chacune de ces cultures.

Alors qu'au Liban nous n'avons réussi qu'à former un puzzle hétérogène dont la nature des choses et l'esprit du paysage tendaient à associer harmonieusement, les éléments, — éléments que les facteurs politiques ont par contre constamment dissociés, — en Suisse l'on trouve une population composée d'éléments non seulement distincts d'origine, mais — à un moment donné de l'Histoire — profondément antagonistes sur le double plan racial et religieux.

En effet les Suisses sont formés principalement d'Italiens, d'Allemands, de Français qui étaient et restent les uns catholiques, les autres protestants ; et l'Histoire relate, au long des siècles, la lutte entre eux, lutte aussi âpre sinon plus âpre que les autres querelles ou guerres religieuses.

Je dis cela pour souligner le fait suivant : la présence au Liban d'une dualité religieuse ne constitue pas un problème spécifique à ce pays ; d'autres pays ont eu à le résoudre et l'on résolu.

Par ailleurs, il y a en Suisse, un système de « plurilingues » ce pays, ayant à la fois, l'italien, le français, et l'allemand comme langues officielles ; les annuaires téléphoniques sont rédigés, et les discours des Chambres indifféremment faits en ces trois langues ou en l'une d'elles : exemple pertinent d'une saine compréhension, impliquant un respect mutuel des particularités propres à chaque fraction.

Comme le Liban, la Suisse s'est heurtée à une diversité d'éléments constituant une population avec laquelle elle avait à former et, en fait, a formé une nation que d'autres prennent à l'heure actuelle comme modèle.

Avant de nous occuper de toute autre question quelle qu'en soit l'importance ou l'ordre d'urgence, nous devons nous préoccuper de placer notre problème n°1, celui de l'Unité Nationale, à la hauteur philosophique nécessaire à son existence naturelle, et ne pas nous attarder à de vaines expériences de juxtaposition artificielle de fractions disparates.

A l'instar des Suisses, il faut reconnaître modestement que le Libanais ne naît pas citoyen, mais qu'on en fait un citoyen. Or au Liban, — et nous ne parlons pas ici des vagues d'immigrants qui déferlent de temps en temps sur ce pays, — on s'est arrêté au stade de la naissance juridique du Libanais ; on ne s'est jamais préoccupé par la suite d'en faire un citoyen.

Avant d'imiter la Suisse dans d'autres domaines certes moins importants que celui-ci, enseignons aux nouvelles générations cette vérité primordiale que l'on «devient» citoyen. Ceci est imprimé dans les livres scolaires des jeunes suisses qui apprennent la citoyenneté comme on apprend l'alphabet.

Il faut nous habituer à étiqueter le libanais, non pas suivant sa religion ou son rite, mais uniquement sous son aspect de Libanais.

On admire les Suisses pour leurs techniques, leurs mécaniques précises, leur prospérité économique ; mais en oublie que ce qu'il convient d'admirer avant tout chez ce peuple sage et pondéré, c'est le fait d'avoir réussi à créer le citoyen suisse, lui-même bien plus difficile à réaliser que le chronomètre le plus complexe.

Pour citer un autre exemple, celui du Canada, voici ce qu'en dit M. Lester B. Pearson (1) :

«Le Canada est un pays également vaste, composé de diverses régions, et qui en outre a été créée par deux peuples distincts de par leur langue, leur religion et leur culture. Par suite, les Canadiens doivent accorder une attention toute particulière à toute politique susceptible de rendre homogènes des populations dont les traditions et les façons de penser ne sont pas les mêmes et que leurs souvenirs historiques ne contribuent pas à rapprocher.

«Américains et Canadiens ont réussi à élaborer progressivement, à l'échelle nationale, un sentiment d'unité plus grand que celui qui existait au début de leur histoire. Il convient de rappeler ici les étapes de cette évolution.

«C'est un principe fondamental de la politique canadienne, depuis l'établissement de la Confédération, de ne rechercher et de n'appliquer

(1) Politique Mondiale et Démocratie, pp. 56/57 Paris, Ed. La Colombe. 1958.

que des mesures susceptibles d'intéresser la majorité des habitants de chacune des grandes régions du pays.

«Ce n'est évidemment possible que dans la mesure où nos concitoyens font preuve de certaines qualités intellectuelles et morales qui permettent aux habitants d'une région de comprendre le point de vue des autres et d'en tenir compte même lorsqu'ils ne le partagent pas.

«Si la solidarité canadienne s'est maintenue et consolidée, c'est précisément parce que la plupart de nos concitoyens se sont montrés capables suffisamment de modération et de discipline pour que la nation toute entière pût faire face aux crises qu'elle a traversées. Et si nous avons aujourd'hui une attitude positive en matière de politique étrangère et de défense — alors que ces questions nous divisaient encore profondément il y a quinze ans — c'est grâce à la cohésion et à l'unité que nous avons réalisées à l'intérieur de notre pays».

Si nous parvenons à notre tour à faire le «citoyen libanais» en dépit de tous les obstacles et de toutes les difficultés confessionnelles ou raciales, ce serait là le merveilleux exemple d'une solidarité fraternelle et humaine. Ce serait de surcroît la préfiguration du «citoyen du monde» vers lequel on tend inéluctablement.

Car nous allons inévitablement vers l'unification du monde. Là et là seulement, nous trouverons un remède à nos maux : l'unification de plus en plus intime des éléments naturels qui forment l'unité des moyens de base de la vie ; un exemple nous en est donné par des institutions mondiales telles que la F.A.O.

Le progrès et la rapidité des transports, leurs facilité croissante, vont sans doute aider à établir cette universalité.

Avant de nous séparer, je voudrais m'excuser de l'aridité de cette causerie ; mais si je m'y suis livré quand même, c'est parce que jusqu'à présent nous avons presque toujours souffert de l'improvisation et de l'empirisme érigés, à cause de leur facilité même, en méthode de pensée et de gouvernement.

Cependant le salut réside dans la pratique des chemins difficiles, c'est-à-dire dans l'étude des réalités complexes grâce auxquelles nous pouvons circonscrire nos maux à leur source et dégager les principes de base qui permettent de bâtir sur le roc.



للتنوير والبحوث
16

1) Le tableau en annexe I reproduit les chiffres annuels de la population totale de la République Algérienne de 1960 à 1970. On voit que la population a augmenté de 20,5% pendant cette période. Cette augmentation est due à la natalité élevée et à la baisse de la mortalité. La mortalité a diminué de 20,5% pendant cette période. La natalité a augmenté de 20,5% pendant cette période. La mortalité a diminué de 20,5% pendant cette période.

ANNEXES

1) Le tableau en annexe I reproduit les chiffres annuels de la population totale de la République Algérienne de 1960 à 1970. On voit que la population a augmenté de 20,5% pendant cette période. Cette augmentation est due à la natalité élevée et à la baisse de la mortalité. La mortalité a diminué de 20,5% pendant cette période. La natalité a augmenté de 20,5% pendant cette période. La mortalité a diminué de 20,5% pendant cette période.



للوثائق والأبحاث

Documentation & Research

Afin d'illustrer l'exposé qu'on vient de faire en vue de la création du Citoyen Libanais, nous donnons ci-après, exprimé en tableaux, cartes et graphiques, un plan pour l'élaboration d'un programme d'études, programme destiné lui-même à dégager les directives devant commander le comportement de l'Etat dans cette réalisation.

1) Le tableau en annexe I représente les vagues successives constitutives de la population libanaise et de son milieu régional, c'est-à-dire du contexte historique et géographique du Liban.

Il en résulte que toute étude d'un plan pour la création du citoyen libanais doit nécessairement tenir compte du processus historico-géographique de formation de la population libanaise et de celles qui l'entourent.

La première constatation qui s'impose est la diversité des éléments constitutifs de cette population, diversité qui fait en même temps son originalité, puisque ces éléments provenant de dizaines de siècles successifs, se superposent, et en même temps coexistent et se côtoient dans cette même population, voire très souvent dans le même individu.

Ainsi, ce même Libanais, qui en face de tel problème réagit en homme du XXe siècle, a une réaction moyenâgeuse devant tel autre problème : anomalie qu'on ne saurait ignorer dans l'élaboration d'un plan pratique pour la création du citoyen libanais.

2) La carte en annexe II représente, grosso modo, la répartition des éléments confessionnels principaux dans les diverses régions du Liban.

Elle vise à préciser la répartition géographique de tous les éléments constitutifs, — et non plus de certains d'entre eux, — de la population libanaise ; cela dans le but de diminuer le compartimentage de cette population en éléments séparés, — compartimentage qui constitue sinon un obstacle, du moins un frein à leur brassage, — et partant d'effacer ou tout au moins de réduire leurs caractéristiques propres.

La réduction de ce compartimentage s'impose d'autant plus qu'il est aujourd'hui avéré que certaines régions ont une affinité spéciale pour certains religions, ou modes de vie ou de pensée, et par conséquent, le don de renforcer les caractéristiques spéciales des adeptes de ces religions vivant en collectivité dans les régions en question.

A titre d'illustration, l'Emir Maurice Chéhab a déjà révélé que les religions éleusienne, ismaélienne, puis druze, — toutes esotériques et très ressemblantes entre elles, — ont occupé grosso modo la même aire géographique à raison certainement des affinités que celle-ci présentaient pour les sectes en question (voir tableau en annexe II bis).

3) L'annexe III exprime, sous forme de graphique, l'aggravation depuis 1943 jusqu'aujourd'hui des tensions issues du régime ottoman puis de celui du Mandat.

Le régime Ottoman, notamment à partir de 1840, avait déjà réussi à disloquer l'œuvre unificatrice de l'Emir Fakhreddine II ; le régime du Mandat a laissé se perpétuer voire même s'aggraver cette dislocation.

De sorte qu'en Novembre 1943, l'indépendance a été accordée à une population hétérogène et non à une Nation homogène.

Se trouvant en Novembre 1943 plus près de la ligne de mort que de la ligne de santé parfaite, le Liban déjà nettement malade au point de vue civisme exigeait des soins urgents et patients pour accéder à cette dernière.

Or, au lieu de se préoccuper de cette tâche les deux « régimes » qui se sont succédés depuis l'indépendance ont, par leur comportement, rapproché le malade de la ligne de mort qu'à l'heure actuelle il côtoie dangereusement.

Dès lors, si sous les deux régimes précédents la marge de force pouvait permettre encore les expériences malencontreuses, le régime actuel ne dispose que d'une marge insignifiante qui lui impose, à peine de mort:

- d'éviter tout comportement léger ou empirique
- d'adopter un comportement permettant de mettre le pays sur la voie de recouvrer la santé.

Comme indiqué dans le tableau annexe III bis, ce n'est ni la pratique de la méthode « politicienne » traditionnelle (dite ottomane), ni les coups de tête ou coups de force, ni enfin le replatrage des institutions existantes sous couvert de « réformes » qui pourra sauver le pays, mais seulement une étude en profondeur qui, en base d'une politique axée sur les exigences locales, arabo-régionales et mondiales, tendrait :

- à la création du citoyen
- à la création et à l'organisation de la Nation
- à la réorganisation de l'Etat et des institutions publiques.

4) En annexe IV, un tableau présente le plan des tâches à accomplir pour aboutir à la création du citoyen libanais ; dans ce tableau :

— la figure I montre sommairement et à titre indicatif une colonne verticale formée par des rectangles superposés, chacun d'eux représentant une des vagues successives de population dont l'ensemble constitue actuellement les éléments de la population libanaise (1).

Le cercle figuré à l'intérieur de chacun de ces rectangles, représente le noyau du fond d'âme de chacune de ces vagues conservant à chacune d'elles ses caractéristiques propres.

— La figure II représente, agrandi, l'un des cercles figurant à l'intérieur de chacun des rectangles de la figure I ; c'est le développement d'un noyau de fond d'âme, noyau central renfermant les caractéristiques physiques et spirituels de l'individu et entouré par une série de cercles lesquels représentent sa carapace protectrice, c'est-à-dire les obstacles à son fusionnement avec les autres éléments de la population.

(1) dans les dimensions de ces rectangles et leur disposition l'un à la suite de l'autre il n'y a qu'un simple élément d'orientation pour les études futures ; celles-ci devront, le cas échéant, les compléter, les modifier et les proportionner.

Les lignes ondulées partant du cercle extérieur indiquent, elles, le degré d'intégration au pays — intégration qui n'est pas l'assimilation mais la précède, et qui est plus ou moins profonde suivant le temps passé au Liban par l'élément intégré.

Pour ne citer qu'un exemple, considérons les Arméniens :

1) la première vague d'immigration au Liban se trouve déjà non seulement intégrée, mais également assimilée.

2) la seconde vague n'est que simplement intégrée : bien qu'elle résiste encore à l'assimilation et se considère toujours comme arménienne, elle n'en tient pas moins à demeurer au Liban auquel la rattachent ses intérêts « d'intégrée » : mentalité de l'immigré portant de jure la nationalité du pays où il a immigré et ce pour la défense de ses intérêts, mais demeurant en fait de la nationalité de son pays d'origine.

3) la troisième vague, à racines d'intégration encore très superficielles, est essentiellement instable et prête à quitter le pays d'immigration, comme le prouve le rapatriement en Arménie Soviétique d'un grand nombre de ses éléments.

— La figure III est un schéma du programme d'études pour dégager les faisceaux convergents et ceux divergents de chacun des éléments pris par race et par confession par rapport à chacun des autres, ainsi que les faisceaux neutres qui révèlent l'imperméabilité commune à tous les éléments par rapport à certains faits sociaux, économiques ou politiques.

Qu'ils soient convergents ou divergents, ces faisceaux eux-mêmes sont groupés par faisceaux d'éléments respectivement physiques, instinctifs et raisonnés.

C'est après avoir dégagé les éléments constitutifs de ces faisceaux qu'une politique, telle que celle précisée par M. Lester Pearson, peut être élaborée pour la création du citoyen libanais.

5) Et le tableau en annexe V indique les études de précision qui devront être faites à cet effet.



للتوثيق والأبحاث
20

Documentation & Research

DIRECTIVES POUR UNE ETUDE DU PROBLEME DE LA CREATION DU CITOYEN LIBANAIS

LES VAGUES CONSTITUTIVES DE LA POPULATION LIBANAISE ET DE SON MILIEU GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

EPOQUES	DATES	FAITS HISTORIQUES	POPULATIONS
PERIODE I : FONDS ANCIEN			
Age paléolithique néolithique	de 6000 à 3300 avant J. C.		NOMADES : Sémites, Amorrhéens, Cananéens, Araméens.
Age du Cananéen ancien	de 3300 à 2000	Relations égyptiennes avec les ports, notamment avec Byblos (objets de la période thinite (3315-2895); vases des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e dynasties (2840-2540-2390) Domination chaldéenne : Sargon 1er (2345-2768?) Hammourabi (2133-2081) Etablissement des Hittites en Asie Mineure vers 2500 Ils descendent en Syrie vers 2200 Arrivée d'Abraham à Sichem et à Hébron au milieu des Hittites au temps d'Hammourabi.	ETABLISSEMENTS SEDENTAIRES DE CES PEUPLES : Peuples méditerranéens (?) dans les ports (?) — Influences chaldéennes. Puissance des Amorrhéens en Chaldée et en Syrie (victoire des Sémites) Infiltration des Hittites Arrivée d'Abraham
Age du Cananéen moyen	de 2000 à 1600	Grandes migrations aryennes ou asiatiques : Les Mitanniens s'établissent du Tigre à l'Oronte vers 2000. Les Mèdes et les Cassites dans l'Iran. Les Hittites pillent Babylone (1925). Dynastie Cassite à Babylone (1760-1185). Les Hyksôs envahissent l'Egypte (1660-1580)	MELANGE DE PEUPLES : Cananéens, Amorrhéens, Hittites, Mitanniens Etablissement des Phéniciens.
Age du Cananéen récent	de 1600 à 1200	Importation de poteries mycéniennes Protectorat égyptien : Toutmès 1er (1533-1501). Bataille de Mageddo (1479) La conquête achevée vers 1460. Entente avec les Mitanniens	1er Etablissement des Hébreux vers 1500 Etablissement des Danaoua autour de Byblos vers 1400
	de 1370 à 1230	Grand Empire Hittite. Les Hittites dominent les Mitanniens et partagent la Syrie avec les Egyptiens (1370-1230) Bataille de Kadesh (1295) Traité Hittite (1279) Mariage Hittite (1266)	
	de 1230 à 1195	Déclin des Egyptiens et des Hittites 1229 victoire de Merneptah sur les Libyens et les Peuples de la mer. 1195-1102 défaite des Peuples de la mer. Les Hébreux en Palestine : Victoire de Taanach (1200)	INVASION DES PEUPLES DE LA MER : Les Philistins et les Zékals au S. O. Les Hébreux se fixent au S. E. Les Phéniciens au N. O. Les Araméens au N. E.
	de 1195 à 732	Indépendance Syrienne. Les Phéniciens Raid de Téglatphalasar 1er en Syrie vers 1100. Domination des Hébreux (1000-930) (David-Salomon) Leur division en deux royaumes (929) L'Egypte conquiert la Palestine (925) Expansion des Araméens (930-740) Puissance de Damas Puissance et expansion maritime des Phéniciens.	Phéniciens au N. O. Araméens au N. E. Philistins et Zékals au S. O. Hébreux au S. E.
	de 732 à 606	Domination Assyrienne Téglatphalasar III domine la Syrie entière (732) et la réduit en province. Révoltes châtiées par Sargon II. Prise de Samarie (721) Les Mèdes et les Chaldéens détruisent Ninive (606)	Transports de populations par les Assyriens.
de 606 à 539	Psammétique 1er prend la Palestine. Néchao II conquiert toute la Syrie (608-606). Nabuchodonosor, roi de Chaldée, bat les Egyptiens et conquiert la Syrie (605). Domination chaldéenne Nabuchodonosor II détruit Jérusalem révoltée (596) et prend Tyr (574).	L'invasion Scythe ne laisse que des ruines.	
de 539 à 332	Domination Perse Cyrus et les Perses prennent Babylone (539) La Syrie se soumet (530) — Gaza est prise Révolte de Sidon contre Artaxerxès III (348).	Les Perses en Syrie Progrès de l'Araméen.	
PERIODE II : GRECQUE			
	de 332 à 64	Domination Macédonienne et Séleucide Bataille d'Issus (332) Alexandre prend la Syrie, Tyr (332) Mort d'Alexandre (323) Séleucus domine la Syrie (301) sauf la Palestine et la Coelésie qui appartiennent aux Egyptiens. Ptolémée II prend Damas Ptolémée III prend la Syrie du Nord Antiochus III reconquiert la Syrie et la Palestine (198) Les Macchabées deviennent indépendants en Palestine La Syrie se divise et vit dans l'anarchie (111) Conquête de la Syrie par Tigrane roi d'Arménie (83-69)	Les Macédoniens en Syrie Civilisation grecque.
PERIODE III : ROMAINE			
	64 av.J.C. à 395 ap.J.C.	Domination Romaine Pompée réduit la Syrie en province romaine (64) Invasion parthe (53-51 av. J. C.) Défaite et mort de Crassus à Carrhes (53) Les Parthes vaincus à Gindarus (53) et chassés. 34-31 av. J. C. : La Syrie donnée par Antoine aux enfants de Cléopâtre. Guerre des Juifs (66-70 après J. C.). Jérusalem rasée (70) Révoltes juives en 116 et 130. Invasions parthes sous Trajan, Marc-Aurèle, Caracalla et Alexandre Sévère. Victoires de Trajan, puis de Septime Sévère. Prise de Ctésiphon par Septime Sévère (196). Une dynastie syrienne d'empereurs romains (193-235) : Le culte du Soleil Eclectisme religieux d'Alexandre Sévère. Les Perses remplacent les Parthes (226). Valérien vaincu et pris par Sapor à Bdesa (260). Palmyre, avec Odenath et Zénobie, conquiert la Syrie (260-272). Aurélien vainqueur de Zénobie (272) Perpétuelles luttes entre Romains et Perses pour la possession de l'Arménie et au sujet de la frontière de Syrie. Mort de Julien l'Apostat (363) Le Christianisme en Syrie et l'organisation du Mazdéisme en Perse (260-395).	Les Latins en Syrie ; influence de la civilisation romaine.
PERIODE IV : BYZANTINE			
	de 395 à 634	Domination Byzantine La Syrie échoit à l'Empire d'Orient. Luttes contre les Parthes (502-561) puis (576-591). Prise de Damas (614) et de Jérusalem (615) par les Parthes. Héraclius reprend la Syrie (628).	La Syrie a une civilisation surtout hellénique
PERIODE V : ARABE-MUSULMANE			
	de 634 à 1099	Domination Musulmane 634 Omar en Syrie 635 prise de Damas 636 bataille de l'Yarmouk Mohawya devient calife et prend Damas pour capitale. 661 dynastie Ommayade 750 dynastie Abbasside avec Bagdad pour capitale 950 Byzance reprend la Syrie du Nord Dynasties locales en Syrie et anarchie 1076 les Turcs Seldjoucides prennent Jérusalem 1099 les Croisés s'emparent de la Syrie.	Arabes nomades et sédentaires en Syrie Puis les Turcs Seldjoucides envahissent le pays. Etablissement des Principautés Franques au Levant.
	de 1099 à 1291	PERIODE VI : FRANQUE	
	de 1291 à 1516	PERIODE VII : SELDJOUCIDE ET TURCOMANE	
	de 1516 à 1918	PERIODE VIII : OTTOMANE	
	de 1918 à nos jours	PERIODE IX : CONTEMPORAINE	

LES POPULATIONS

A.— LES RACES

1° Sémites.

- a) Araméens (de Aram fils de Sem)
- b) Hébreux (descendants d'Abraham)
- c) Cananéens = I.— Moabites

II.— Ammonites

III.— Amorrhéens

IV.— Phéniciens

V.— Arabes

2° Non Sémites.

- a) Hittites du Nord
- b) Philistins du Sud
- c) Arméniens (1ère vague)
- d) Kurdes (1ère vague)
- e) Egyptiens (1ère vague)
- f) Assyriens
- g) Babyloniens
- h) Perses
- i) Macédoniens
- j) Romains
- k) Francs
- l) Vénitiens
- m) Génois
- n) Turcs
- o) Circassiens

B.— LES RELIGIONS

I.— Les Musulmans

- 1.— 1) Sunnites
- 2.— 2) Chiïtes
- 3.— 3) Ansariéhs—Nosairis
- 4.— 4) Druzes
- 5.— 5) Ismaélites
- 6.— 6) Yézidis

II.— Les Chrétiens

- 7.— 1) Maronites
- 8.— 2) Melkites (Grecs-Unis, Catholiques)
- 9.— 3) Grec-Orthodoxes
- 10.— 4) Arméniens
- 11.— 5) Arméniens-Catholiques
- 12.— 6) Syriens-Catholiques
- 13.— 7) Chaldéens
- 14.— 8) Latins
- 15.— 9) Protestants

III.— Les Israélites.

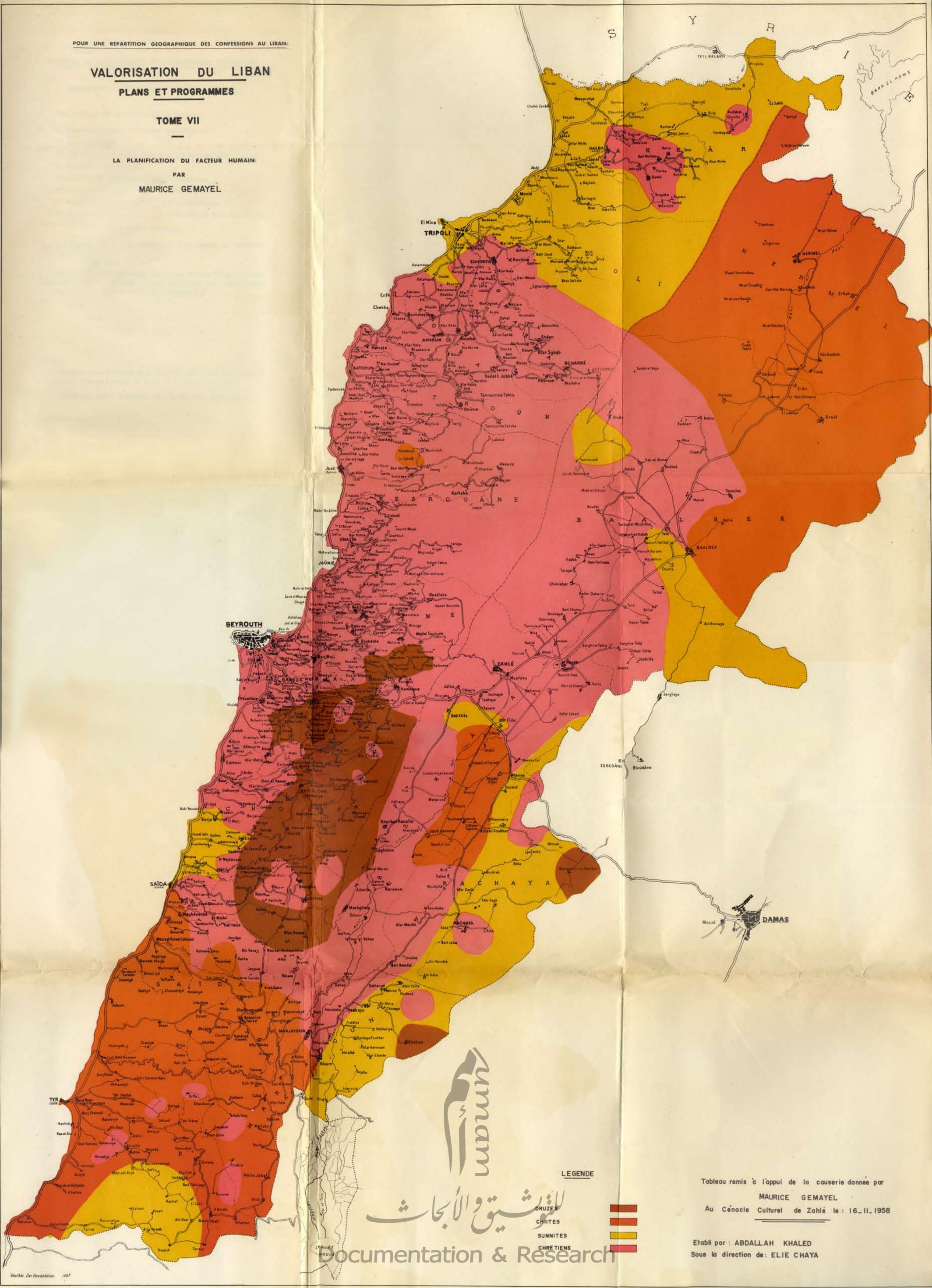


VALORISATION DU LIBAN

PLANS ET PROGRAMMES

TOME VII

LA PLANIFICATION DU FACTEUR HUMAIN
PAR
MAURICE GEMAYEL



للدراسات والبحوث
 DRUZES
 CHITES
 SUNNITES
 CHRETIENS

Documentation & Research

LEGENDE

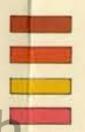


Tableau remis à l'appui de la causerie donnée par
 MAURICE GEMAYEL
 Au Cénacle Culturel de Zahlé le: 16.11.1958

Etabli par: ABDALLAH KHALED
 Sous la direction de: ELIE CHAYA

EXEMPLE DE RECEPTIBILITÉ GEOGRAPHIQUE RELIGIEUSE

ELEUSINIENNE⁽¹⁾ — ISMAELIENNE — DRUZE

Ces religions ont des ressemblances typiques :

- 1) Elles sont d'abord à mystères (Esotériques)
- 2) Métempsychose.
- 3) Lois des nombres (Les âmes sont toujours au même nombre).
- 4) Révélation enfantines.
- 5) Souvenir du déjà vu dans une vie antérieure.
- 6) Initiation par degrés.
- 7) Pureté de la vie pour arriver à la connaissance.
- 8) Apport par infiltration des religions voisines telle que les religions hindoues.

(1) Eleusis : Petite cité voisine d'Athènes, centre de rayonnement de ces croyances.

Observation : Tel que relevé par l'Emir Maurice Chéhab, la cartographie révèle que ces trois religions esotériques très ressemblantes ont occupé grosso modo la même aire géographique.

Tableau remis à l'appui de la causerie donnée par Me. Maurice Gémayel au Cénacle Culturel de Zahlé, le 16 Novembre 1958.

Etabli par Abdallah Khaled, sous la direction d'Elie Chaya.

للتنسيق والأبحاث

Documentation & Research

LA VALORISATION DU LIBAN
PLANS ET PROGRAMMES

VII

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR HUMAIN

POUR

LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS

PAR

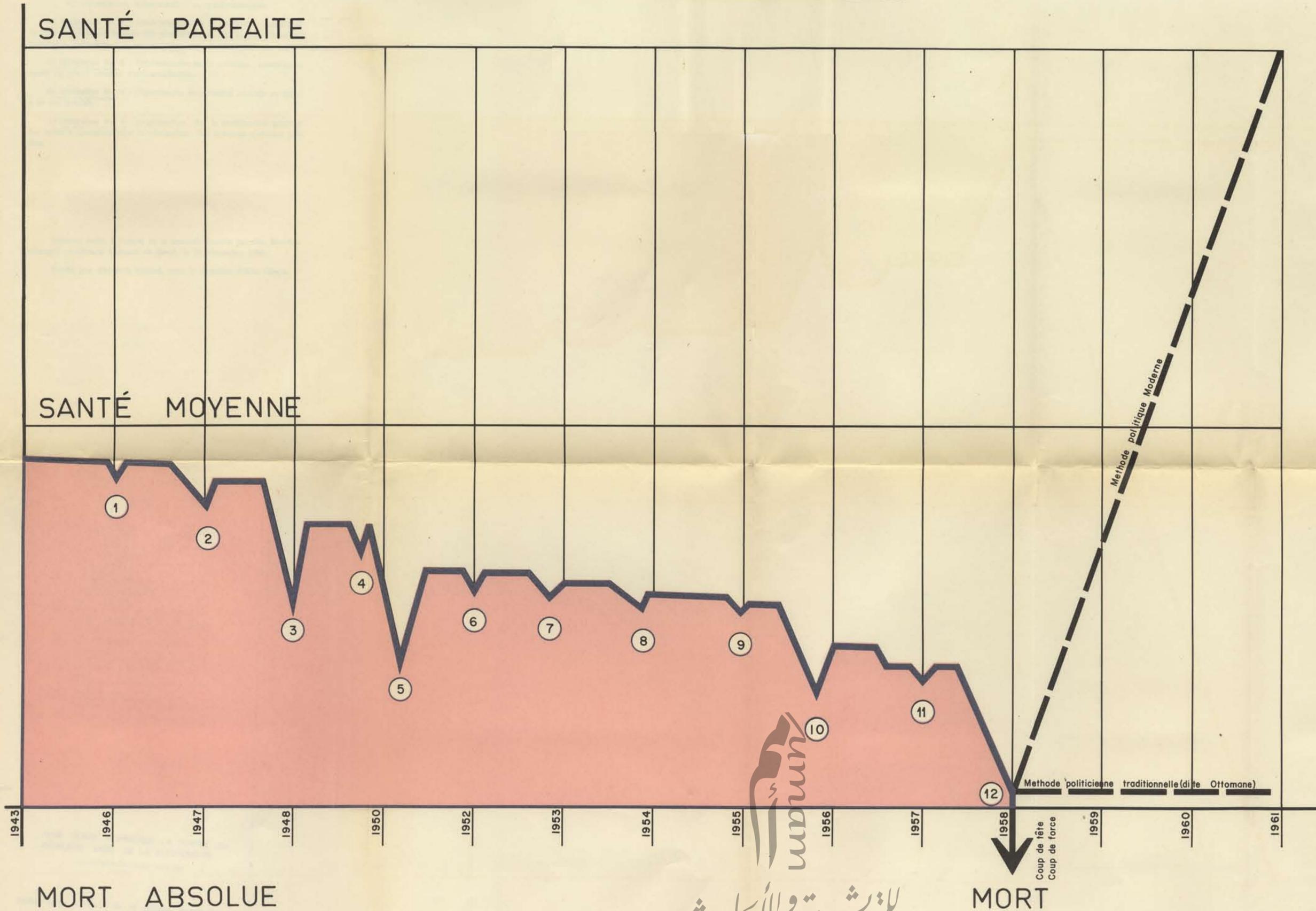
MAURICE GEMAYEL

amman

للتنشيق والأبحاث

Documentation & Research

CITOYEN LIBANAIS CIVIGRAMME



CIVIGRAMME DU CITOYEN LIBANAIS

Les Etapes

- 1 1943 : Indépendance : Pierre GEMAYEL avait raison contre les "trop Chrétiens".
- 2 1946 : Libération du territoire : appréhensions et regrets des "trop Chrétiens".
- 1946/47 : Courbe descendante avec baisse de la moralité dans les administrations que la "vox populi" a désignée par «immeuble Daaboul». Préparation de la reconduction de Béchara el-Khoury.
- 3 1947 : Chute de la ligne de santé avec le Parlement du 25 Mai.
- 4 1948 : Redressement de la ligne de santé avec la guerre de Palestine - Recohésion momentanée de la Nation.
Rechute contrebalancée par l'accord monétaire franco-libanais.
Chute avec la modification de la Constitution.
Chute avec le renouvellement du mandat de Béchara el-Khoury.
- 5 1950 : Chute par la séparation d'avec la Syrie, contrebalancée partiellement par une prospérité allant croissante grâce au régime du libéralisme.
- 6 1952 : Possibilité de renverser un Président de la République, d'où chute.
Grève ; avènement de Camille Chamoun - Redressement de la ligne de santé.
Les décrets législatifs ouvrent la porte à l'instabilité de la ligne de santé par ossification d'institutions et de méthodes surannées, donc périmées, d'où chute.
- 7 1953 : Euphorie trompeuse - Règne de la prestidigitacion politique - Baisse imperceptible atténuée et freinée par prospérité due bien plus aux facteurs mondiaux qu'à nos gouvernements.
- 8 1954 : Début des préconcils du régime - Chute
- 9 1955 : La révolution est imminente : elle se fera avec vous et pour vous ou sans vous et contre vous - Chute
- 10 1956 : Affaire de Suez - Rois et Chefs d'États Arabes - Chute.
Coalition des pro-Britanniques contre les autres.
- 11 1957 : Doctrine Eisenhower - Chute.
Les élections du renouvellement - Chute.
Le matraquage des leaders de l'Opposition - Chute.
- 12 1958 : L'insurrection - Chute verticale.

POUR SERVIR A PRECISER LA DONNEE DU PROBLEME BASE DE LA CITOYENNETE

Tableau remis à l'appui de la causerie donnée par MAURICE GEMAYEL
Au Cénacle Culturel de Zahle le: 16.11.1958

Établi par: ABDALLAH KHALED
Sous la direction de: ELIE CHAYA

للتنوير والتوثيق والأبحاث
Documentation & Research

DIRECTIVES POUR LES ETUDES DE BASE A REALISER
AFIN DE CREER LE CITOYEN LIBANAIS

1) Détermination de l'Objectif à atteindre :

- a) Définition de la Mission
- b) Hierarchisation des problèmes : 1.— L'ordre des priorités.
2.— Les questions préjudicielles.

2) Obligation No. 1 : Création du Citoyen Libanais.

A) Détermination des données du problème.

1) Dans le domaine philosophique et métaphysique :

Les fonds d'âmes des éléments composant la population du Liban :

- a) groupements raciaux et ethniques.
- b) groupements religieux.
- c) courants idéologiques politiques d'apports reçus.

II.— Dans l'histoire des vagues d'arrivées et de départs :

a) les vagues successives des apports de population; date des immigrations : juxtaposition et superposition.

b) les vagues successives des départs de population ; date des émigrations : déperdition et assimilation.

III.— Particularismes et caractéristiques de chacun des éléments par rapport aux autres : flèches convergentes, divergentes, neutres :

a) de chacun des éléments par rapport à chacun des autres éléments sur le double plan racial et confessionnel.

b) de chacun des éléments par rapport à l'ensemble de l'entité libanaise.

c) Modes de formation de ces particularismes, par :

- 1.— Juxtaposition
- 2.— Superposition
- 3.— Stratification

d) Résultats de cette formation :

- 1.— Assimilation
- 2.— Alliages
- 3.— Fusion

IV.— Sources des vices servant à l'exploitation des flèches divergentes :

a) Influences étrangères : — Directe, — officielle ou occulte
— Indirecte.

1) Le passé et son résidu : histoire de la lutte d'influences, plus particulièrement entre :

- a) Ottomans
Français
Anglais.
- b) Russes
Autrichiens
Prussiens.

2) Actuellement : Interférences.

Antagonisme, plus particulièrement à raison du :

- Renouveau du Monde Arabe
- Lutte d'influences entre éléments d'un même bloc.
- Lutte d'influences entre les deux blocs.

b) Self-défense des dirigeants, eux-mêmes produit des tares héritées.

c) Appauvrissement du pays : création d'un terrain et d'un climat favorables à la sujétion.

d) Mauvaise conception : écoles, enseignement, éducation et formation.

e) L'injustice sous toutes ses formes : privée, sociale, politique.

f) Archaïsme et empirisme des institutions publiques.

V.— Le protecteur et encourageur des sources de vices : le **Suffrage Universel** ayant, au Liban notamment, les conséquences néfastes suivantes :

- a) Création de la dictature des non responsables.
- b) Sème la haine, la dislocation, la désagrégation.
- c) Crée l'antagonisme profond entre les Communautés et les confessions.
- d) Fait baisser le niveau moral, les mœurs et la qualité des hommes publics.

B) Solution du problème : Constitution de la Citoyenneté et du Civisme.

1) Droits et Obligation du Citoyen Libanais envers l'autre Citoyen Libanais.

2) Droits et Obligations du Citoyen Libanais envers l'ensemble de la population et son organisation.

3) Droits et Obligations du Citoyen Libanais envers la Patrie.

4) Droits et Obligations du Citoyen Libanais envers l'Etat et ses institutions après réforme.

3) Obligation No. 2 : Organisation de la population et détermination de ses cadres.

A) Détermination des données du problème.

B) Organisation :

- 1) territoriale.
- 2) professionnelle.
- 3) économique et sociale.
- 4) libanais d'Outre-mer.
- 5) coordination, harmonisation et synchronisation.

4) Obligation No. 3 : Détermination de la politique régionale eu égard aux principes dégagés sub citoyenneté et du facteur Unité des ressources naturelles.

5) Obligation No. 4 : Détermination de la politique mondiale eu égard au grand courant d'universalisation.

6) Obligation No. 5 : Organisation du potentiel libanais eu égard à ce qui précède.

7) Obligation No. 6 : Organisation de la mobilisation générale des valeurs humaines pour la réalisation des missions ci-dessus définies.

للدراسات والبحوث
الاجتماعية والثقافية
Tableau remis à l'appui de la causerie donnée par M^e. Maurice Gémayel au Cénacle Culturel de Zahlé, le 16 Novembre 1958.

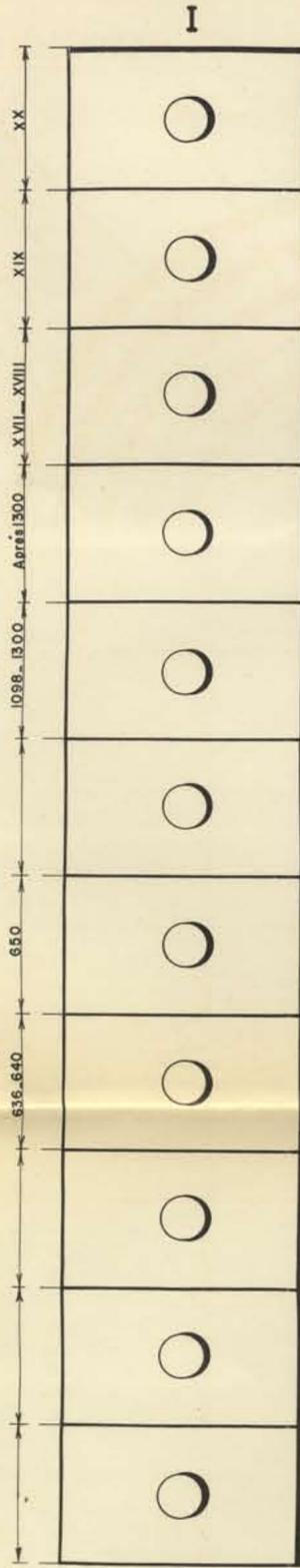
Établi par Abdallah Khaled, sous la direction d'Elle Chaya.

TABLEAU

NOYAU DU FOND D'ÂME

CHRONOLOGIQUE DES VAGUES D'IMMIGRATION

SUPERPOSITION CHRONOLOGIQUE DES VAGUES



3^{ème} et dernière exode des Arméniens
Diversité chrétienne refoulée au Liban
Refugiés à nationalité sans patrie - Palestiniens

1^{er} Exode Syriens Catholiques

2^{ème} Exode Arméniens et Grecs Catholiques

1^{er} Exode Arméniens MOURADE - KHACHO BAKHOS
2^{ème} Exode Grecs Catho. Alep

3^{ème} Catégorie
Musulmans { Seljoucides (Turcs) Ayoubites (Kurdes) Mamlouks

Croisés

Apport Chiite

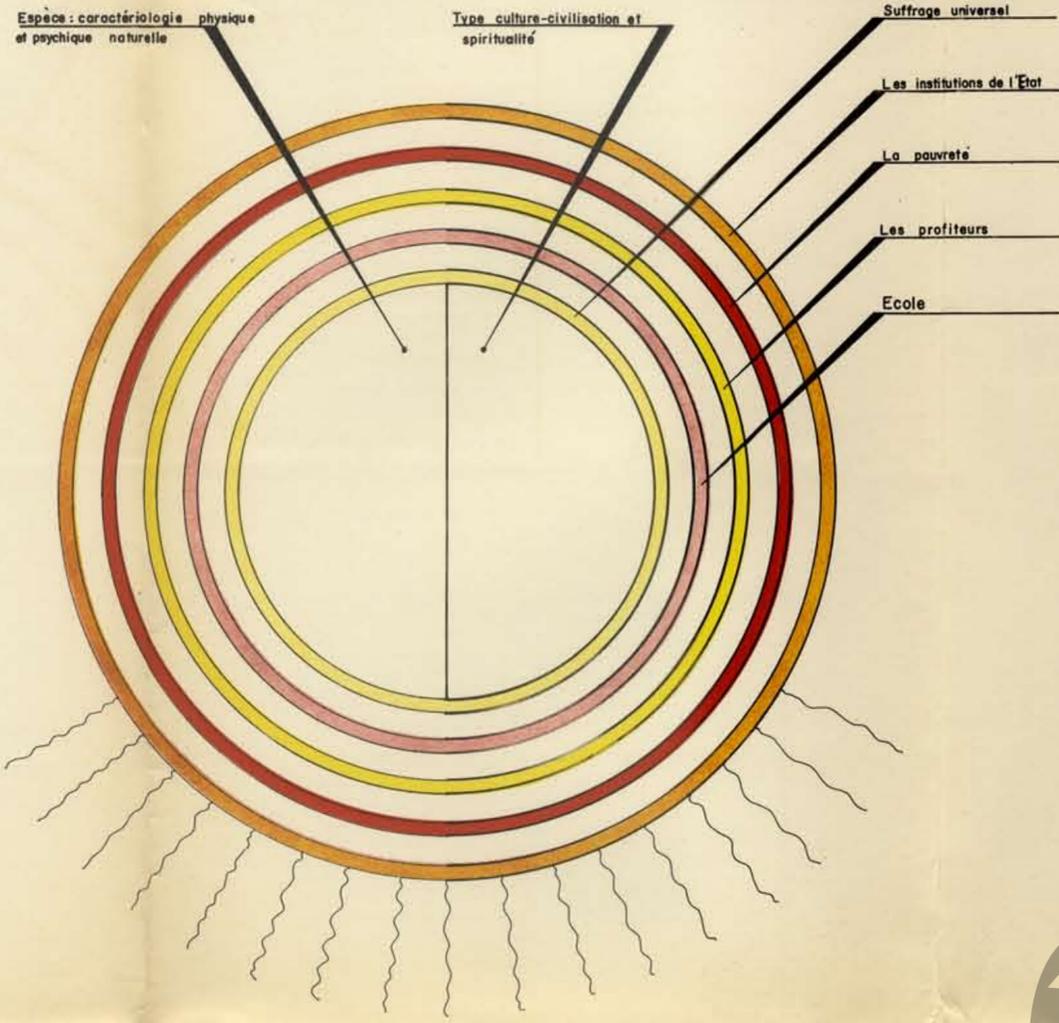
2^{ème} Apport Arabe MOUAWIA

1^{er} Apport Musulmans Arabes

1^{er} Apport Maronite Syro-Arabe

Mardaïtes

Souches anciennes Phéniciens et Greco-Romains



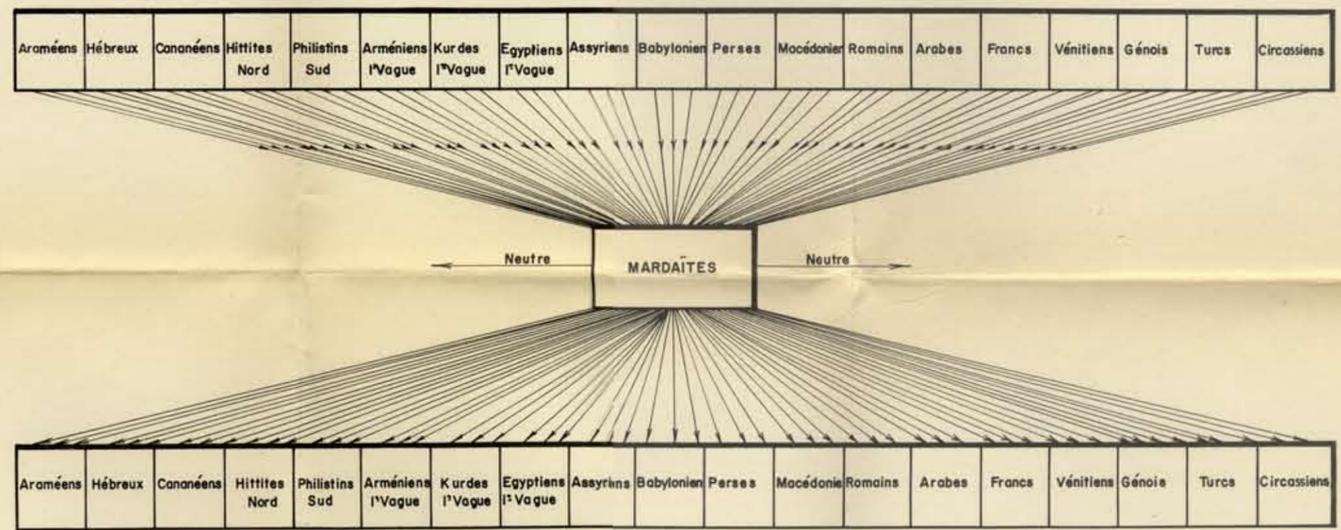
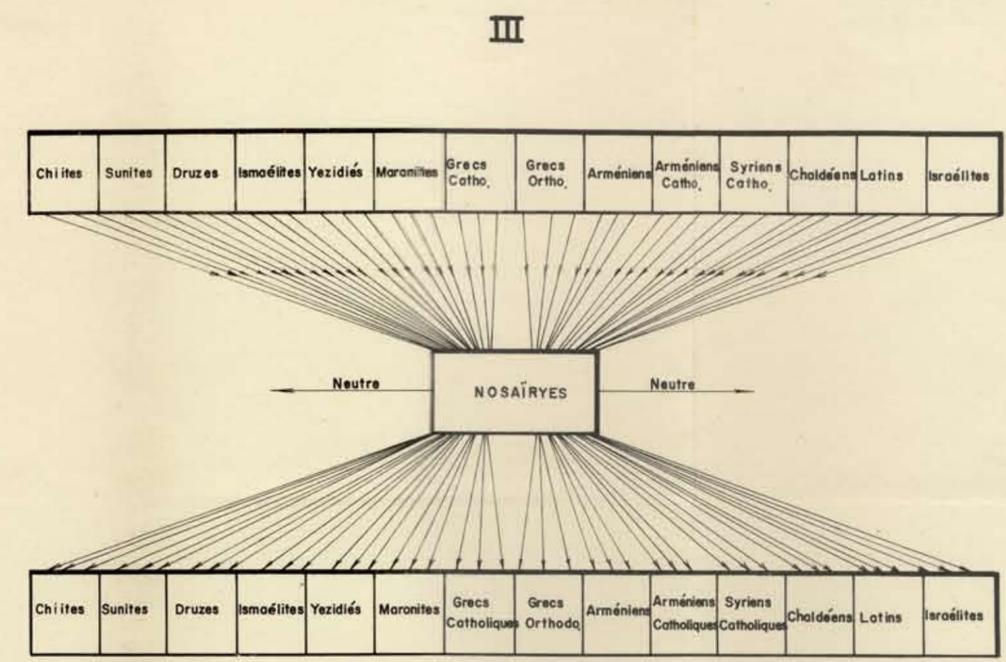
Les deux flèches qui ont gouverné l'état d'âme libanais, seront d'une part les vagues de populations avec leurs apports caractéristiques variés, et le comportement des dirigeants et la politique qu'ils menaient ou qu'ils étaient forcés de mener

Les fœdeaux d'origine Kurde, Musulmane et Druze émirs et cheiks de la période AYOUBITE

JOUMBLATE - ARSLANE - ABILLAMA

Cheiks et émirs d'origine ARABE

LES CHE HAB



CHAQUE FLECHE REPRESENTE UN FAISCEAU DE FORCES DE MEME NATURE DIVERGENTES OU CONVERGENTES.

LEGENDE

- Faisceaux -
- I. Physiques →
- II. Instinctifs →
- III. Raisonnés →

Tableau remis à l'appui de la couserie donnée par MAURICE GEMAYEL
Au Cénacle Culturel de Zahlé le: 16-11-1958

Etabli par: ABDALLAH KHALED
Sous la direction de: ELIE CHAYA

للتوثيق والأبحاث

Documentation & Research

ERRATA

Page 6 al. 8, 4me ligne :
au lieu de : collestivités

lire : collectivités

Page 18, al. 9, 2me ligne :
au lieu de : éleusienne

lire : éleusinienne

Page 18, al. 10, 1re ligne :
au lieu de : aggraviation

lire : aggravation



للتنويع والأبحاث

Documentation & Research

LA VALORISATION DU LIBAN
PLANS ET PROGRAMMES

VII

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR HUMAIN

POUR

LA CRÉATION DU CITOYEN LIBANAIS

PAR

MAURICE GEMAYEL



للتنشيق والأبحاث

Documentation & Research

DU MÊME AUTEUR

DEJA PARUS :

- 1) La Banque Pilote.
- 2) La Planification des Voies de Communication de la République du Libéria.
- 3) Directives pour la création :
 - a) d'une Monnaie Nationale,
 - b) d'une Banque Nationale,
 - c) d'une Politique Financière,
pour la République du Libéria.
- 4) New Amman.
- 5) Société Royale Séoudienne pour les Etudes
Projet Emir TALAL AL SEOUD.



للتنسيق والأبحاث

Documentation & Research



للتنشيط والأبحاث

Documentation & Research